

COMITE DIRECTEUR DU 12 Avril 2012

Présents :

Maurice Langry, Bernard Bruche, Maurice Pellequer, Yannick Petit, Yvette Doussot, Jean-marc Oecomonos, Marie Pierre Joubert, Régis Porchet, Violette Saubion, Jean-Yves Fleurance, Thierry Quehen, Laurent Deloison, Jean-Marie Lemercier, Edel Hezely, Michel Vicomte, Patrick Jean, Didier Desrutin

Tenues pour les membres du comité directeur,

Les élus n'étant pas toujours identifiés sur les pas de tir, et dans certains cas, ils ne sont même pas invités à la remise des récompenses bien qu'ils aient fait le déplacement spécialement, il a été proposé et accepté qu'une tenue à un coût raisonnable soit fournie..

Commissions

De nouveaux élus venant de rejoindre le comité, il est proposé à :

- Régis Porchet d'intégrer les commissions calendrier partie parcours, et parcours.
- Thierry Quehen : les commissions, jeunes, formation et sportive

Championnats régionaux

Devant l'augmentation du nombre de catégories (jusqu'à 23 Hommes et 23 Femmes) pour des disciplines qui comptent 200 tireurs sur l'Île de France le comité a pris les décisions suivantes :

- Dans toutes les disciplines sauf Beursault
La Finalité des championnats est de faire concourir les meilleurs dans chaque catégorie. Les quotas sont une première sélection avant la compétition.
 - Le nombre de compétitions pour participer : il est de 3 dans la même arme.
 - Arrêt de classement : les dates actuelles sont inchangées.
 - Catégories ouvertes : ce sont celles du sélectif
 - Les quotas ils sont définis par les commissions sportives et affichés sur le site au moins 1.5 mois avant la compétition.
- Championnat régional Salle
le championnat régional salle 2013 aura lieu à Guyancourt sur 26 cibles.
il se déroulera une semaine avant les championnats de France sur un tir non qualificatif
la sélection pour les duels s'effectuera sur un tir de 10 volées (1 fois 18 mètres) ce qui permettra la réalisation de 2 départs par jour.
- Championnat Régional Parcours.
En 2013 les championnats régionaux parcours seront les derniers de la saison ce qui permettra aux tireurs de réaliser les 3 compétitions nécessaires (depuis le dernier championnat de France).
Pour le « campagne » la procédure reste inchangée : 3 compétitions et des quotas définis 1.5 mois avant la compétition
Pour le « nature » et le « 3D » la méthode utilisée pour effectuer les quotas sera communiquée par la commission parcours au moins 1 mois avant la compétition au Président. Le comité transmettra le nombre de tireurs par catégorie. Les quotas seront mis en ligne dans les jours qui suivent l'arrêt des inscriptions. La date d'arrêt du classement demeure inchangée.

Clubs sans arbitre

Afin d'augmenter le nombre de compétitions, y compris dans les parcours, le comité prend la décision suivante : Lorsqu'un club n'a pas d'arbitre et qu'il veut organiser un concours il sollicitera le comité qui étudiera la demande.

Salaire de Valérie

Le comité autorise une augmentation de 50 euros net.

Achats :

Après avis du comité directeur et pour valoriser les championnats il est décidé de l'achat d'oriflammes du type de ceux utilisés par la FFTA. Notre logo et celui du conseil regional y seront représentés

Recherche d'organisateur pour FITA

Certains organisateurs qui ne font que du fédéral seront sollicités par l'envoi d'un courrier à organiser des compétitions mixtes. Il a été rappelé que certains terrains n'avaient pas les marges de recul nécessaire et que la remise(non obligatoire) de récompense pouvait déséquilibrer financièrement certaines manifestations.

Présentation d'un texte pour la fédération

Malgré une ligue comptant 20 % des archers français, les aides pour les encadrant sont faibles. Un courrier qui sera adressé à la Fédération a été lu pour tenter d'obtenir une aide complémentaire.

Centre d'entraînement régional

Après présentation de la situation actuelle prévoyant une hausse importante des tarifs sur Fontainebleau sans possibilité de ressources complémentaires, le comité décide de déplacer les activités sur le site de fontainebleau vers le CREPS de Chatenay Malabry.

Il faudra prévoir un démontage et remontage du chalet sur le site le coût sera de l'ordre de 6500 euros.

Règlement des DD

Il a été décidé de sélectionner le premier de chaque département, les autres selon le classement national fita par équipe à l'exception des équipes D1, D2, Dnap. Les clubs doivent être inscrits dans la division départementale. Le règlement sera modifié en conséquence.

Remboursement des frais d'inscription

Le comité estime qu'il ne peut rembourser les frais d'inscription pour les équipes inscrites et qui décideraient de ne pas participer à la dernière minute. Chaque équipe qui ne participera pas sera pénalisée et si elle est dernière redescendra dans la division inférieure l'année suivante.

Réunion de bureau et calendrier

Les réunions de bureau et de calendrier sont fixées au jeudi 7 juin 20 h 30 pour le calendrier et 19 h 30 pour le bureau

Finances

Trésorerie saine : 170 000

Les 50 % d'avance sur les concours sont payés dans les délais ce qui est confirmé par plusieurs participants.

Parcours

Parmi les grandes mesures :

- Création de stages de perfectionnement
- Sollicitation des clubs pour la mise en place du calendrier
- Mise en place d'une procédure adaptée pour la remise des médailles
- Organisation de découverte pour débutant (jeunes et moins jeunes) sur un parcours à Chennevières : Cette formation sera organisée par les cadres du Comité avec la participation d'un ETR ou BE spécialisé. Le parcours sera composé de cibles Nature, campagne et 3D.

DR nature

Le comité accepte de commencer les DR Nature après le championnat de France de L'année précédente. Regis Porchet essaiera de convaincre les organisateurs d'en faire avant l'hiver.

Formation

- Début du guide des formations, mise en ligne fin juin
- Mettre des journées entraîneurs Plus, destinées aux Entraîneurs voulant se perfectionner.

Arbitres

- Installation terrain Chennevières Pour les parcours
- La commission souhaite inciter les clubs a avoir des arbitres jeunes et recherche une solution pour inciter les Jeunes a s'engager dans cette voie.

Commission jeunes

- La participation a été moyenne à Pontoise (Tous les Départements n'étaient pas représentés)
- La détection jeune : prévue sur le spécial jeune départemental.
- La méthode de sélection préconisée est la suivante : Prendre les résultats nationaux, les regrouper et les évaluer pour en garder 22.
- A ce jour nous n'avons aucune organisation pour les ACJ. Le comité décide que les ACJ n'auront pas lieu cette année.